

STATISTIQUES 2024

Voici quelques chiffres qui dressent un portrait des opérations et les matières reçues au centre de tri en 2024.

Ces informations comprennent :

- Les quantités de matières reçues
- L'évolution mensuelle des quantités reçues
- La composition et la répartition des matières expédiées
- La variation du tonnage annuel depuis 2014

Les quantités de matières reçues au Centre de tri en 2024 se répartissent selon le tableau ci-dessous :

ORIGINE	QUANTITÉ(TONNES)	%
VILLES ET MRC MEMBRES	26511	87%
ICI*	3922	13%
TOTAL	30433	100 %

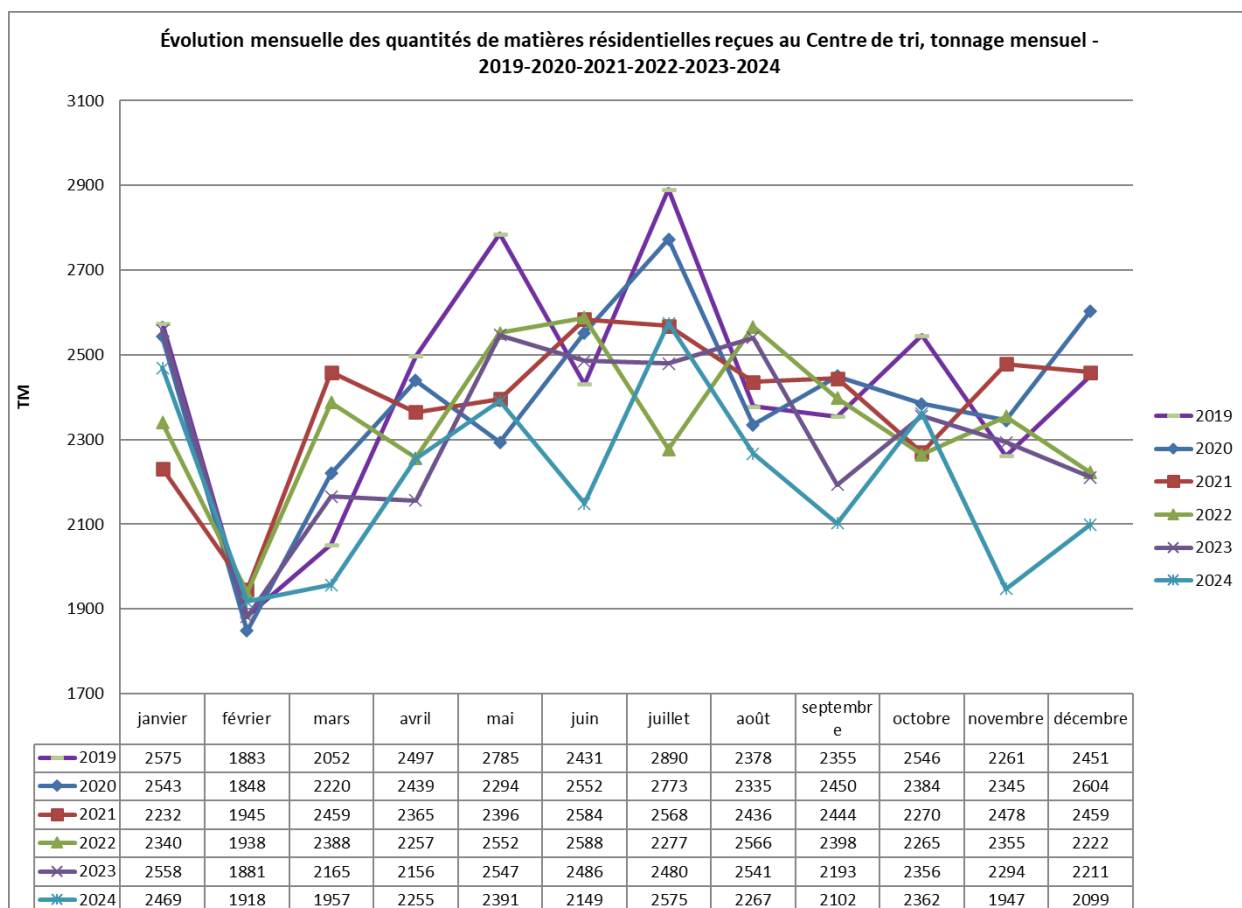
*ICI = Institution, Commerce et Industrie

ÉQUIVALENT (TONNES MOYENNE résidentielles seulement)	
PAR MOIS	2209
PAR SEMAINE	510

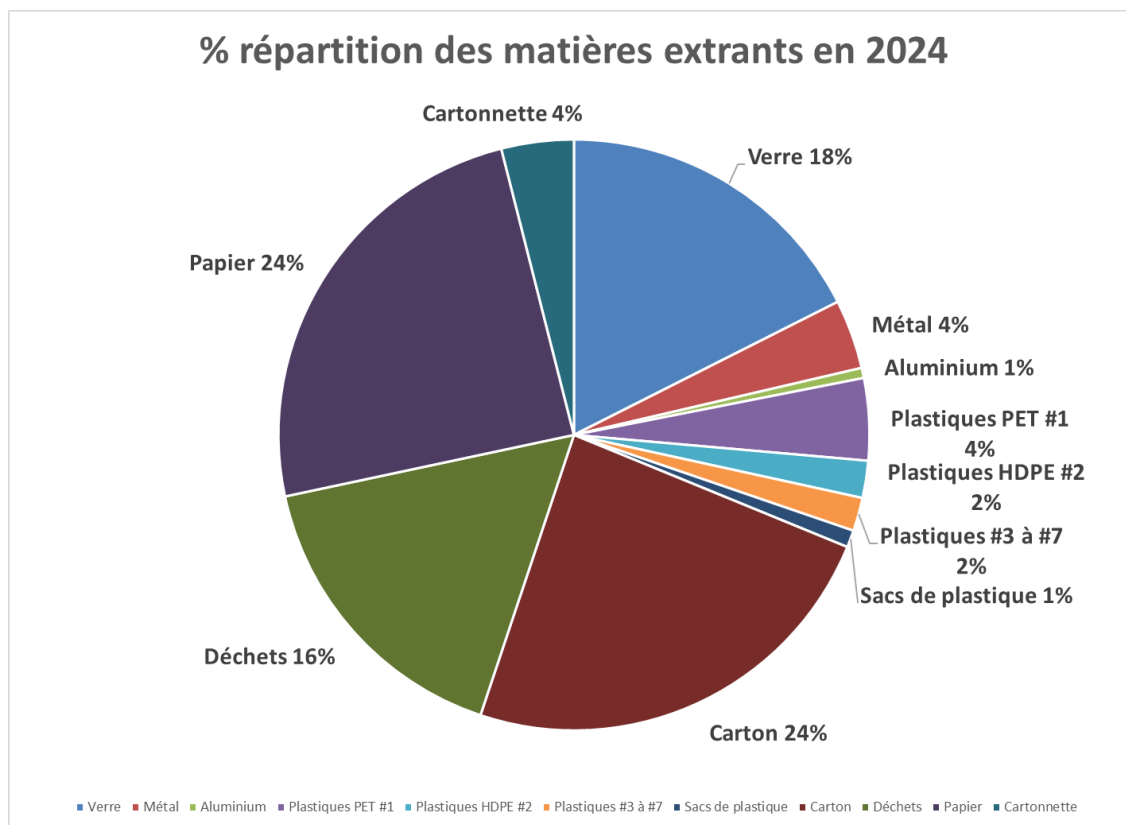
Le graphique de l'évolution mensuelle des quantités de matières résidentielles reçues démontre une diminution marquée depuis 2021. La diminution la plus significative étant en 2024. Il est difficile d'expliquer cette diminution de façon précise, mais la diminution des contenants et emballages par les producteurs ainsi que les changements dans la consommation de la population peuvent être 4% entre 2023 et 2024.

Avec la modernisation de la collecte sélective et le changement de rôle de Récup Estrie qui est deviendra un centre de service pour le triage des matières appartenant à ÉEQ, il faut attendre l'année 2025 pour voir l'impact de ce changement sur les tonnages à l'entrée et aussi à la sortie de notre centre de tri.

Le graphique ici-bas représente le tonnage résidentiel reçu par mois depuis 2019.



Pour l'année 2024, la répartition des matières récupérées et expédiées du centre de tri vers les recycleurs est présentée comme suit :

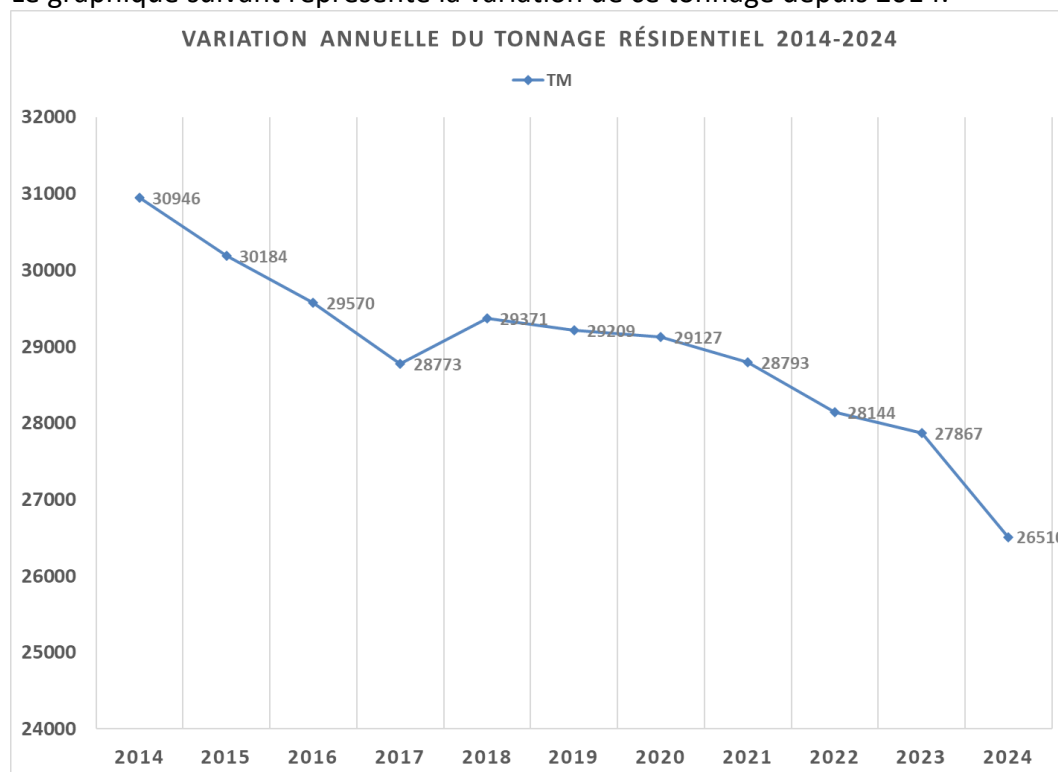


En 2024, la quantité de fibres, soit le carton et le papier combiné, semble rester stable. Toutes les autres matières semblent rester au même pourcentage au aussi. Pas de différence majeure sauf le verre qui a diminué de peu par rapport à 2023.

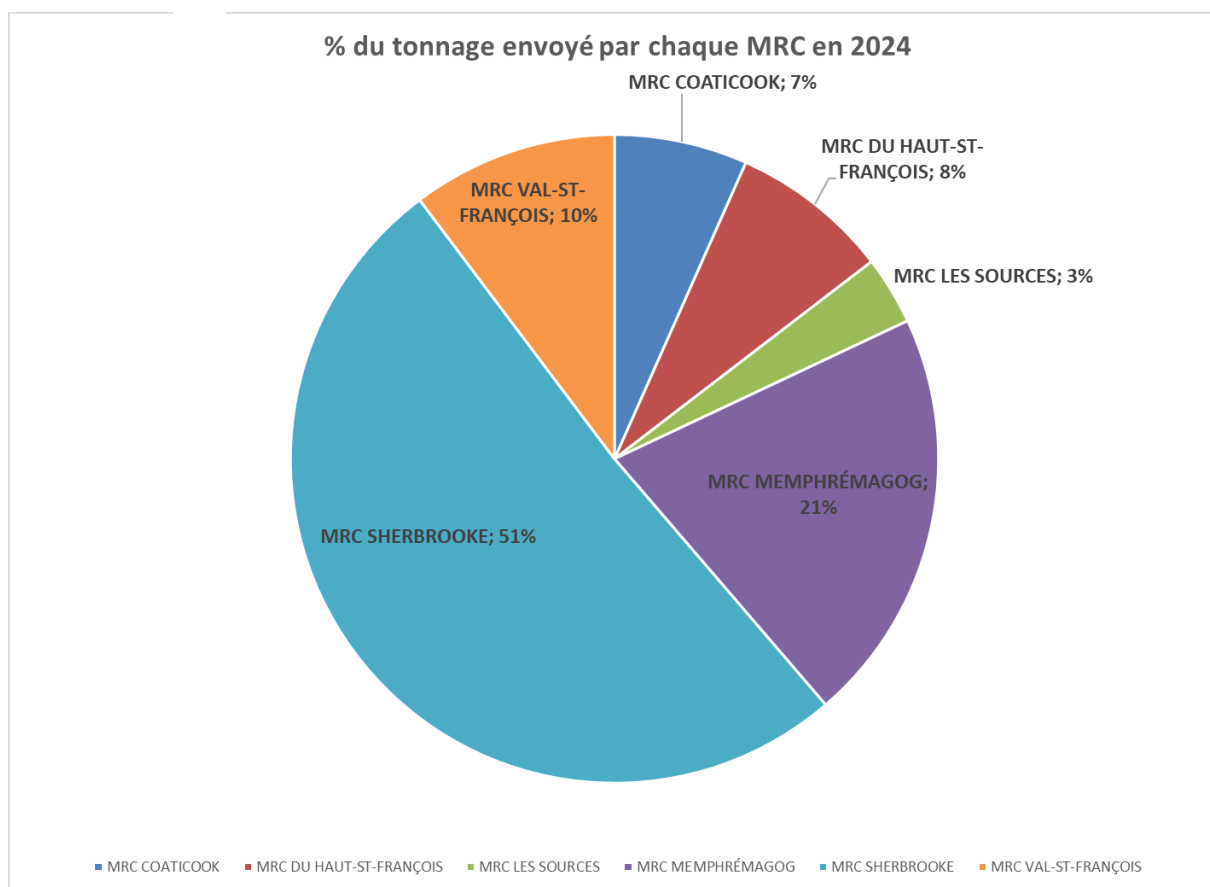
En ce qui touche les rejets, nous constatons une diminution du tonnage rejeté en comparaison à 2023. Ceci représente 1039 Tonne métrique de moins. Récup Estrie a installé un nouveau tri optique sur la ligne des rejets en 2024 et ce projet nous a permis de diminuer ce pourcentage autour de 16% en moyenne. C'est notre contribution pour la diminution du tonnage à l'enfouissement et ceci nous a permis de diminuer aussi les coûts d'enfouissement des déchets de notre centre de tri.

Autre statistique intéressante est la quantité totale de matières résidentielles récupérée sur le territoire estrien.

Le graphique suivant représente la variation de ce tonnage depuis 2014.



Le tonnage résidentiel récupéré par MRC est représenté dans le graphique suivant. Le point à remarquer que le pourcentage des différentes MRC membres reste quasi inchangé par rapport à 2023.



Récup Estrie a obtenu un contrat de tri de ÉEQ pour les années 2025 à 2028. Le prochain grand défi du centre de tri de Récup Estrie sera son adaptation aux exigences de ce contrat et le maintien de la qualité de ses produits triés.

Un investissement de 2.8M\$ dans l'installation des tris optiques sur la fibre de papier a été réalisé en juin 2020. Projet qui a permis une augmentation significative de la qualité du papier trié et la création d'un marché de vente qui permet des revenus pour cette matière. Revenus qui étaient inexistants étant donné que la Régie faisait une vente négative de ce papier avant ce projet. Ce projet nous permet aussi de récupérer la cartonnelle en une catégorie distincte occasionnant des ventes supplémentaires pour le centre.

En ce qui touche les autres matières récupérées, la réalité des prix qui fluctuent est aussi un autre défi majeur pour Récup Estrie. La Régie continuera à effectuer des efforts en ce sens et travaille pour l'amélioration de la qualité de tous ses produits.

Un autre grand projet réalisé en 2024 est l'installation d'un tri optique sur la ligne à la sortie des fibres pour diminuer les rejets ultimes du centre de tri et valoriser au maximum toutes matières valorisables restantes. De bons résultats sont observés à ce jour, dont la diminution des rejets annuelles à une moyenne de 16% vers le site d'enfouissement (18% en 2023 avec des pics de 24%).